

FINANCER GLAASTER AVEC L'OPCO

MIS À JOUR EN MAI 2026



CE GUIDE DÉTAILLE LES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ, LES DOCUMENTS NÉCESSAIRES ET LES ÉTAPES POUR OBTENIR LE FINANCEMENT DE LA LICENCE GLAASTER VIA LA MAJORATION DU COÛT-CONTRAT.

LES MAJORATIONS DE COÛTS- CONTRATS PAR LES OPCOS

Pour aider un apprenti en situation de handicap, les référents handicap peuvent demander un **financement annuel et renouvelable** pouvant aller jusqu'à 4 000 €, **dont 3 000 €** peuvent être utilisés pour des **aménagements pédagogiques** comme Glaaster.

Pour bénéficier du financement de l'OPCO, l'apprenant doit disposer d'une **RQTH** ou d'un **justificatif équivalent** tel qu'un PPS, une AEEH ou une PCH, justifiant d'un **dossier MDPH actif**.



FINANCER LA LICENCE INCLUSIVE DE GLAASTER



Selon le prix de la licence annuelle pour votre établissement, vous pouvez **financer tout ou partie** de Glaaster grâce aux majorations de coûts-contrats par les OPCOs. Nous avons convenu des tranches de financement de 2 200 € HT par coût-contrat majoré.

En plus de la **RQTH**, la condition de majoration des coûts-contrats est une **évaluation de difficultés de lecture et d'apprentissage** par vos soins en particulier, troubles dys, TDAH, TSA ou malvoyance.

3 DOCUMENTS POUR OBTENIR LE FINANCEMENT

1) GRILLE DE CALCUL DU COÛT-CONTRAT MAJORÉ

Complétez la section « Module 2 : Adaptation Pédagogique » avec « Solution logicielle Glaaster adaptant les cours pour personnes atteintes de troubles DYS et TSLA » et précisez le montant du contrat, à conserver en cas de contrôle par l'OPCO.

 GRILLE DE CALCUL DE LA MAJORATION POUR LES CONTRATS D'APPRENTISSAGE	
Apprenant concerné	
Intitulé de la formation	
Niveau sollicité	Montant
Module 1 : Evaluation des besoins de compensation et définition des adaptations	
<input type="checkbox"/> Evaluation initiale socle - Forfait 350 €	
<input type="checkbox"/> Evaluation complément - Forfait 150 €	
<input type="checkbox"/> Evaluation renouvellement - Forfait 150 €	
Module 2 : Adaptation pédagogique (montant indicatif 3000 €)	
<input type="checkbox"/> Adaptation pédagogique tout au long du cycle de formation	Solution logicielle Glaaster adaptant les cours pour personnes atteintes de Troubles Dys et TSLA - 2640€ TTC
<input type="checkbox"/> Aménagement des épreuves (sélection, positionnement, validation)	
Module 3 : Equipement technique : expertise pour acquisition / installation/ utilisation-appropriation (700 €)	
<input type="checkbox"/> Indiquez le montant demandé	
Module 4 : Soutien en entreprise (montant indicatif 1 200 €)	
<input type="checkbox"/> Indiquez le montant demandé	
Module 5 : Accès aux droits - ouverture des droits, mobilisation des dispositifs (montant indicatif 500 €)	
<input type="checkbox"/> Indiquez le montant demandé	
Module 6 : Accès à l'autonomie – accompagnement de la personne – insertion professionnelle (montant indicatif 500 €)	
<input type="checkbox"/> Indiquez le montant demandé	
TOTAL	2640€ TTC
TOTAL OPCO (Maximum 4000€)	2640€ TTC

2) CONTRAT D'APPRENTISSAGE (CERFA)

Prenez soin de cocher la case « déclare bénéficiaire de la reconnaissance travailleur handicapé ». Si ce n'a pas été fait en début d'alternance, il est possible d'éditer un avenant au contrat.

3) FACTURE GLAASTER

La facture justifiant l'aménagement mis en place

LES ÉTAPES POUR ACQUÉRIR GLAASTER ET ÊTRE FINANCÉ

ÉTAPE 1 : DEVIS NOMINATIF

Envoyez-nous les noms et prénoms des apprenants RQTH dys pour que nous puissions réaliser le devis nominatif.

ÉTAPE 3 : DOSSIER OPCO

Vous pouvez maintenant déposer les documents à votre OPCO pour obtenir le financement (grille de majoration + devis signé + Contrat d'apprentissage).

ÉTAPE 2 : VALIDATION

Faites signer le devis par la direction de l'établissement puis renvoyez-le nous (souvent sous forme de bon de commande, mais vous pouvez le renvoyer tel que reçu avec la signature en plus).

ÉTAPE 4 : ACCÈS GLAASTER

Nous nous occuperons de la suite avec la comptabilité de l'établissement. Dès cet instant, votre établissement aura accès à Glaaster.

Important : Conservez le devis signé pour le présenter en cas de contrôle de l'OPCO.

QUESTIONS FRÉQUENTES

QUAND LE FINANCEMENT EST-IL VERSÉ ?

La majoration est versée au même moment et au même rythme que les échéances de paiement habituelles de votre OPCO pour la prise en charge du contrat d'apprentissage. Aucune démarche supplémentaire n'est nécessaire pour déclencher le versement.

PEUT-ON MODIFIER LE MONTANT DE LA MAJORATION EN COURS DE CONTRAT ?

Oui, le montant de la majoration peut être ajusté à la hausse ou à la baisse en cours d'exécution du contrat via un avenant à la convention de formation. Cela peut être utile si les besoins de l'apprenti évoluent en cours d'année.



COMMENT PROCÉDER SI L'APPRENANT AVEC LEQUEL IL ÉTAIT PRÉVU DE FINANCER GLAASTER A DÉJÀ UN CONTRAT ÉTABLI ?

Dans ce cas, il faut réaliser un avenant au contrat. Pour ce faire, modifiez simplement 2 documents :

1. Le contrat d'apprentissage en cochant bien la case déclare bénéficiaire de la recommandation travailleur handicapé (pas besoin si déjà coché)
2. La convention de formation en modifiant le coût pédagogique annuel.

NB : Le financement est annuel. Un apprenti de première année ayant bénéficié du financement de l'aménagement peut en bénéficier à nouveau l'année suivante.

COMMENT ÉVOLUE LE FINANCEMENT SI L'APPRENANT ROMPT SON CONTRAT EN COURS D'ANNÉE ?

En cas de rupture du contrat, la majoration est maintenue pour les apprentis qui poursuivent la formation au CFA (6 mois maximum, sauf si un nouveau contrat d'apprentissage est signé).

En cas d'abandon de la formation, vous obtenez le financement au prorata du nombre de jours passé par l'apprenti entre sa rentrée et son départ. Sur présentation du nom d'un autre apprenant RQTH, nous produirons un avenant afin de justifier du complément du financement OPCO.

La neuroscience au service de vos apprenants en difficulté.

Identifiez, accompagnez et sécurisez les parcours de formation de vos apprenants DYS.

Plus d'informations : info@glaaster.com

 **Glaaster**